

Lundi 31 juillet 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal, tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 31 juillet 2023 à 20 h 00.

Sont présents Mesdames et Messieurs les Conseillers suivants :
Isabelle Chouinard, Josée Chouinard, François Gagné-Bérubé, Céline Langlais et Rémi Pelletier, sous la présidence de Madame Solange Morneau, mairesse formant quorum.

Est absent Monsieur Francis Ouellet, conseiller.

Est aussi présent Monsieur Jean Langelier, directeur général et assistant-greffier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2023-07-273

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Avis de motion du Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts.
4. Dépôt du projet de règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts.
5. Période de questions.
6. Clôture et levée de la séance.

CONSIDÉRANT l'article 325 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Céline Langlais

et résolu unanimement de l'adopter.

Solange Morneau, mairesse

Jean Langelier, assistant-greffier

2023-07-274

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 392-2023 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TROTTOIRS SUR LE BOULEVARD HÉBERT, L'AVENUE MARTIN ET LA RUE NOTRE-DAME ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 297 154 \$ POUR EN ACQUITTER LES COÛTS.

Monsieur François Gagné-Bérubé, conseiller donne un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et

la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts.

François Gagné-Bérubé, conseiller

2023-07-275 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 392-2023 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TROTTOIRS SUR LE BOULEVARD HÉBERT, L'AVENUE MARTIN ET LA RUE NOTRE-DAME ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 297 154 \$ POUR EN ACQUITTER LES COÛTS.

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, Madame Josée Chouinard, conseillère, procède au dépôt du projet de règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts.

2023-07-276 PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question.

2023-07-277 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 06.

Solange Morneau, mairesse

Jean Langelier, assistant-greffier

Signature du procès-verbal

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière